

Département de la Meuse

Arrondissement de VERDUN

COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE

	DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE	Version 1
---	---	------------------

Arrêté n°53-2026

Le maire de la commune de Clermont-en-Argonne,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2225-1 à L.2225-4, L.2122-27 et R.2225-1 à 10 ;

Vu le décret n ° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté interministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 2017-677 du 29 mars 2017 portant approbation du règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie de la Meuse ;

Vue la compétence reconnue au maire en matière de défense extérieure contre l'incendie ;

Considérant qu'il y a lieu, conformément aux dispositions légales et réglementaires et notamment, du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie, d'identifier les points d'eau incendie et de déterminer les modalités de mise à jour des données et de contrôles techniques ;

ARRETE

ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

La défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I.) désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des engins ou matériels de lutte contre l'incendie, par l'intermédiaire de points d'eau incendie (P.E.I.) identifiés à cette fin.

Le présent arrêté a pour objectif d'inventorier les P.E.I. et de fixer leurs modalités de contrôle.

ARTICLE 2 – LES POINTS D'EAU INCENDIE

Les points d'eau incendie (publics et privés) regroupent les poteaux et les bouches d'incendie ainsi que les points d'eau naturels ou artificiels (réserves ouvertes, aériennes, enterrées ou souples, mares, étangs, cours d'eau).

La liste de tous les points d'eau incendie de la commune est éditée avec les caractéristiques suivantes :

- Numéro d'ordre du P.E.I. ;
- Type de P.E.I. ;
- Adresse précise ;
- Coordonnées géographiques (en Lambert 93) ;
- Statut (public/privé) ;
- Nom du propriétaire ;
- Présence d'une convention intégrant le P.E.I. privé à la D.E.C.I. ;
- Pérennité du point d'eau ;
- Volume unitaire des réservoirs ;
- Débit ;
- Présence d'un réseau maillé ;
- Diamètre de la canalisation ;
- Propriétaire de la canalisation d'eau.

L'ensemble de ces caractéristiques figurent dans le tableau situé en annexe 1.

L'actualisation de l'inventaire des points d'eau incendie du présent arrêté fait partie intégrante des processus d'échanges d'informations entre le S.D.I.S de la Meuse et la commune. Par conséquent, l'ensemble des données actualisées relatives à la quantité, la nature et l'implantation des P.E.I. sont disponibles à l'adresse électronique suivante : https://escort.sdis55.fr/CR_EAU_WEB.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DE RÉALISATION DES CONTRÔLES TECHNIQUES

Le contrôle technique comprend un contrôle du débit et de la pression (débit maximal, débit à un bar, pression dynamique au débit requis par l'analyse des risques) ainsi qu'un contrôle fonctionnel consistant à s'assurer de l'accessibilité et de la visibilité, de la présence effective d'eau, de la bonne manœuvrabilité des appareils, de la présence des bouchons raccords, de l'intégrité des demi-raccords, etc.

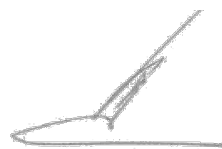
Au titre de la police administrative spéciale de la défense extérieure contre l'incendie et conformément au règlement départemental de la D.E.C.I. de la Meuse, le contrôle technique périodique est effectué : une fois par an. Par ailleurs, il est précisé que le contrôle fonctionnel est réalisé en dehors des opérations de maintenance.

ARTICLE 4 – NOTIFICATION AU PRÉFET

Une copie du présent arrêté est notifiée au préfet

Fait à CLERMONT EN ARGONNE, le 11 août 2026.

**Le Maire,
Alain CHAPÉ**



Alain CHAPE

Alain CHAPE
2026.08.18 13:56:05 +0200
Ref:11597271-17511966-1-D
Signature numérique
le Maire

Annexe 1 – Tableau des points d'eau incendie pris en compte dans la DECI de la Commune de Clermont-en-Argonne

Numéro d'ordre	Type	LOCALISATION (avec coordonnées en Lambert 93)			STATUT			PERENNITE	VOLUME UNITAIRE DES RESERVOIRS	DEBIT		CANALISATION		
		Adresse	Position X	Position Y	PRIVE/PUBLIC	PROPRIETAIRE	CONVENTION			Maxi	A 1 bar	RESEAU MAILLE	DIAMETRE	PROPRIETAIRE
Points d'eau conformes														
1	PI	14 RUE DES DEPORTES	851 595.94	6 891 412.82	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	36.00	35.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
2	PI	60 RUE DE LA LIBERATION	850 532.77	6 891 284.79	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	77.00	72.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
3	PI	4 PLACE DE LA REPUBLIQUE	851 179.23	6 891 485.52	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	87.00	83.00	NON	125	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
4	PI	20 RUE THIERS	851 399.41	6 891 663.58	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	33.00	31.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
6	PI	23 RUE DE VARENNES - HLM	851 025.71	6 891 987.78	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	59.00	56.00	OUI	110	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
7	PI	16 ROUTE D'AUBREVILLE	851 171.10	6 892 013.66	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	52.00	49.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
8	PI	12 RUE DE VARENNES - FACE A ADA	851 036.24	6 891 799.76	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	55.00	51.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
9	PI	22 BOULEVARD MICHELER	851 175.29	6 891 758.84	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	75.00	71.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
10	PI	RUE DU LOTISSEMENT MICHELER FACE ECOLE MATERNELLE	851 236.06	6 891 869.25	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	62.00	56.00	OUI	110	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
11	PI	16 BOULEVARD MICHELER	851 374.83	6 891 800.41	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	63.00	59.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
12	PI	2 RUE DU CHANOINE MARCEL CLEMENT	851 471.25	6 891 302.34	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	33.00	32.00	NON	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
13	PI	3 RUE DU STADE	850 858.36	6 891 682.92	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	44.00	40.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
15	PI	3 LOTISSEMENT DE FRAISELETTE - R. DE LA TUILERIE - CROISEMENT RUE DE LA POSTE	850 943.90	6 891 484.84	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	95.00	91.00	OUI	80	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE

Annexe 1 – Tableau des points d'eau incendie pris en compte dans la DECI de la Commune de Clermont-en-Argonne

16	PI	3 RUE DE VARENNES	851149.59	6891575.26	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	69.00	64.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
17	PI	6 LOT. DES LILAS	851 645.35	6 891 571.11	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	51.00	42.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
18	PI	RUE DE LA VAUX RAGUY - FACE N° 26	851 769.08	6 891 415.85	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	44.00	42.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
19	PI	8 LOTISSEMENT LES MARGUERITES	851 854.40	6 891 556.52	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	37.00	36.00	OUI	63	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
20	PI	17 RUE DES DEPORTES	851 868.00	6 891 356.49	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	37.00	32.00	NON	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
21	PI	LOTISSEMENT LES COQUELICOTS	851732.299	6891658.47	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	31.00	30.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
101	PI	S/C JUBECOURT 5 RUE DU MOULIN	857 981.80	6 890 305.06	PUBLIC	COMMUNE		OUI	200+100 m3	54.00	48.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
102	PI	S/C JUBECOURT 13 VC LA GRANDE COUR	858 083.65	6 890 355.53	PUBLIC	COMMUNE		OUI	200+100 m3	90.00	86.00	OUI	125	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
103	PI	S/C JUBECOURT 8 GRANDE RUE	858 087.07	6 890 196.33	PUBLIC	COMMUNE		OUI	200+100 m3	62.00	56.00	OUI	125	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
202	PI	S/C AUZEVILLE EN ARGONNE 6 RUE DE LA SCIERIE - MAISON REVAULT - TRANSFO	853 012.71	6 891 078.23	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	44.00	41.00	NON	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
70	RI	PLACE DE LA REPUBLIQUE FACE N° 16	851 101.73	6 891 467.17	PUBLIC	COMMUNE		OUI	240 m3	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
501	RI	S/C JUBECOURT ROUTE D'AUZEVILLE / JUBECOURT - GAEC DE LA FROMIERE	857 716.78	6 890 409.30	PRIVE	GAEC DE LA FROMIERE	OUI	OUI	120 m3	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
502	RI	S/C AUZEVILLE EN ARGONNE ROUTE DE BRABANT - Ferme Grégoire Fabrice	853 618.59	6 891 444.30	PRIVE	GREGOIRE FABRICE	OUI	OUI	240 m3	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.

Annexe 1 – Tableau des points d'eau incendie pris en compte dans la DECI de la Commune de Clermont-en-Argonne

Points d'eau non conformes que nous joignons à la DECI														
14	PI	LOTISSEMENT LE BRULY - RUE DU STADE - ANGLE CH. DU PREVENTORIUM	850 261.90	6 891 484.98	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	28.00	25.00	OUI	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
00201	PI	S/C AUZEVILLE EN ARGONNE 10 RUE DU VARINOT - ROUGES TERRES - DEVANT CIS	852 625.27	6 891 161.99	PUBLIC	COMMUNE		OUI	2*150 m3	27.00	25.00	NON	100	COMMUNE DE CLERMONT EN ARGONNE
71	PE	RUE D'AUBREVILLE BOIS TECHNIQUE D'ARGONNE	851 275.93	6 892 194.24	PRIVE	SOCIETE LOMDA	OUI	NON	minimum 250 m3	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
00311	AA	S/C VRAIN COURT D603 - Rivière l'Aire, plateforme à gauche du pont sens Clermont-Verdun	852 788.41	6 892 723.95	PUBLIC	COMMUNE		NON	rivière l'Aire	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.